

DEPARTEMENT DES VOSGES
canton de Golbey

Madame le Maire
et les membres de la commission scolaire

MAIRIE DE
DOMÈVRE SUR AVIÈRE
88390

Aux parents d'élèves scolarisés
aux écoles élémentaires et maternelles d'Uxegney

OBJET : Informations reprise transport et garderie périscolaire

Madame, Monsieur,

En parallèle de la réouverture des écoles et suite à vos questions nombreuses et légitimes, nous souhaitons vous informer des décisions prises, par les collectivités compétentes, sur le fonctionnement des services dont vos enfants peuvent bénéficier :

Transport scolaire (organisé par la Région Grand Est)

Le transport scolaire entre notre commune et les écoles d'Uxegney fonctionnera à compter du mardi 12 mai sur la base des horaires habituels.

Les mesures sanitaires et de distanciation sociale y seront appliquées :

- ✓ **Port du masque obligatoire pour le conducteur et les accompagnateurs des enfants de primaire,**
- ✓ **Nettoyage systématique des autocars par les entreprises de transport.** Le nettoyage sera opéré à minima une fois par jour lors du retour de l'autocar au dépôt,
- ✓ **Préconisation de limitation de l'utilisation de la climatisation ou du chauffage dans les autocars autant que les conditions climatiques le permettent,**
- ✓ **La montée des élèves s'effectuera par la porte médiane de l'autocar,**
- ✓ **La 1^{ère} rangée de banquettes** derrière le conducteur sera laissée libre.
- ✓ **Le placement dans l'autocar** s'effectuera sur la base d'un élève par banquette, en quinconce d'un rang à l'autre. **Ce principe est valable autant que les effectifs le permettent.**
 - Suivant les recommandations faites aux écoles et sur la demande des directeurs des écoles d'Uxegney, les élèves à devront aussi respecter les groupes « classe » dans le car scolaire.

Ces mesures pourront faire l'objet d'adaptations au regard de l'évolution du contexte et des aménagements intérieurs qu'auront pu effectuer les sociétés de transport à bord de leurs autocars.

Garderie périscolaire (organisée par la commune)

La garderie périscolaire de Domèvre restera fermée jusqu'à nouvel ordre.

Les mesures sanitaires et de distanciation sociale suivantes ne peuvent pas être respectées :

- ✓ L'espace de la garderie est trop restreint pour éviter les croisements entre les enfants,
- ✓ Le nettoyage systématique des jeux utilisés,
- ✓ La désinfection après chaque passage des espaces communs (toilettes, lavabos, poignées de porte, ...)
- ✓ Les jeux collectifs extérieurs.

La situation pourra être réévaluée en fonction de l'évolution de l'épidémie et de l'allègement de certaines mesures sanitaires.

En fonction du choix de scolarité de vos enfants, la garderie d'Uxegney mise en place sur les 2 écoles étudiera vos besoins individuellement (cf. note transmise par chaque directeur d'école). Elle fonctionnera de 7h45 à 18h00.

Avec les membres de la commission scolaire, nous restons bien entendu à votre disposition et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Le Maire,

Noëlle HUGUENIN